

## **ONP : «Baisse de 15% des débarquements de la pêche côtière et artisanale à fin janvier 2014»**

Les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale se sont élevés à plus de 370,38 millions de dirhams (MDH) à fin janvier 2014, soit 70.407 tonnes, accusant ainsi une baisse de 3% en termes de poids et de 15% en valeur par rapport à fin janvier 2013, selon l'Office national des pêches (ONP).

Les débarquements des poissons pélagiques ont atteint plus de 141,68 MDH à fin janvier 2014, contre plus de 154,61 MDH une année auparavant, soit une baisse de 8% en valeur et une quasi-stabilité en poids, précise l'ONP dans ses dernières statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc, pour le mois de janvier 2014. Cette contre-performance résulte de la baisse de la valeur des débarquements des sardines, d'espadon et du maquereau respectivement de 6%, de 28% et de 27%. En revanche, la valeur du chinchard, des anchois, du sabre et du bonite sarda a progressé respectivement de 58%, de 152%, de 30% et de 7%, ajoute l'Office. Pour leur part, les débarquements des céphalopodes ont diminué de 45 pc en poids et ont reculé de 29% en valeur, alors que les crustacés ont baissé de 27% en termes de poids et régressé de 16% en valeur. De son côté, la valeur du poisson blanc s'est inscrite en baisse de 3%, tandis que son poids a augmenté de 7%, atteignant un montant de 100,33 MDH à fin janvier 2014. Pour leur part, les algues ont enregistré une progression de 64 pc en termes de poids et un repli de 67% en valeur, soit 150 MDH à fin janvier 2014, contre 458 MDH observée à fin janvier 2013. Au niveau des ports, les entrées portuaires méditerranéennes ont augmenté de 16 pc en termes de valeur et ont connu un recul de 19% en termes de poids à fin janvier 2014 par rapport à une année auparavant, soit 38,23 MDH contre environ 32,98 MDH. Les débarquements de la pêche côtière et artisanale de l'Atlantique ont régressé de 3% en termes de poids et de 18 pc en valeur, soit plus de 332,15 MDH, contre près de 404,11 MDH, une année auparavant.